



STÉPHANE RAISON,
directeur général
préfigurateur HAROPA

Il reste un peu plus d'un mois avant la création de l'établissement portuaire unique de la Seine, c'est peu dire que nous sommes dans la dernière ligne droite et que la date du 1er juin s'approche à grands pas. La mobilisation de l'équipe de préfiguration est totale.

Je sais que les questions (et pour certains l'appréhension) sont nombreuses. Nous tentons, chaque jour, d'y apporter des réponses et éclairages à l'échelle de l'axe Seine et de chaque entité portuaire, au travers notamment des comités sociaux et économiques (CSE), des commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT), mais aussi par le biais de dispositifs spécifiques tel Préfig'Info, une cellule d'écoute à destination des salariés mise en place dans chacun des sites portuaires. Les instances représentatives du personnel (IRP) sont mobilisées et je les en remercie.

Grâce à la mobilisation des équipes, notamment des directions des ressources humaines, des agences comptables et services financiers, des directions juridiques, de l'ensemble des directions du groupement d'intérêt économique HAROPA et de toutes celles et ceux qui ont travaillé à la préfiguration du nouvel établissement, nos fonctions fondamentales seront assurées par l'établissement portuaire unique au 1er juin 2021. Ainsi, nos 1800 collaborateurs deviendront salariés du nouvel établissement, les organisations de

Le fret fluvial, une priorité qui avance



Bonne nouvelle : non saturé, l'axe Seine pourrait accueillir 3 à 4 fois plus de barges qu'aujourd'hui. Un enjeu de compétitivité pour HAROPA, en réponse aux attentes des clients qui recherchent des modes de transport de plus en plus respectueux de l'environnement.

HAROPA multiplie les initiatives pour récupérer des flux, notamment de conteneurs, et atteindre dans les 5 ans 20 % de report modal sur les 530 kilomètres de fleuve (Le Havre → Paris - Gennevilliers). Parmi les plus récentes dispositions, citons, - en complément du doublement de l'aide à la pince décidé par l'État -, le lancement en février auprès des opérateurs fluviaux, d'un appel à manifestation d'intérêt pour encourager le recours au fleuve : selon certaines conditions, une aide sera apportée pendant 2 ans aux nouveaux services et aux trafics qui dépassent les flux 2019 et 2020. Plus récemment, le 31 mars s'est également tenue une réunion publique sur le thème de l'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000. Une étape importante qui a notamment permis à plus de 220 personnes d'échanger sur les études réalisées et les travaux projetés autour de la « chatière », ce « chenal de navigation » qui offrira à la flotte fluviale un accès direct aux terminaux de Port 2000.

Encourager le recours au fleuve, c'est aussi faciliter la navigation : le réseau Borne&eau, unique en Europe, poursuit son déploiement sur la Seine qui à terme, sera équipée de 78 bornes de distribution d'eau et d'électricité au service des transporteurs fluviaux de marchandises. C'est aussi mieux réguler le trafic fluvial : le service d'information fluviale (SIF) continue de se développer sur l'ensemble du bassin de la Seine, permettant d'améliorer la sécurité et la compétitivité du transport fluvial. Enfin, c'est bien en partenariat avec d'autres que HAROPA continuera à booster le mode fluvial ; pour preuve, la [convention signée avec Voies navigables de France](#) (VNF) (à l'image des deux initiatives précédemment évoquées) ce 31 mars pour encourager le recours aux carburants alternatifs sur la vallée de la Seine.

L'enjeu environnemental du fluvial est de taille. N'oublions pas que le transport par la route est 2,4 fois plus polluant que le transport par le fleuve et qu'un convoi fluvial de 5 000 tonnes équivaut à 210 poids-lourds...

l'ensemble des directions, qu'il s'agisse du siège ou des trois établissements territoriaux seront opérationnelles, la messagerie informatique unifiée sera mise en service, les marchés publics et contrats qui nous lient à nos prestataires seront poursuivis par la nouvelle entité, ...

Il est certain que le 1er juin 2021 ne sera pas une ligne d'arrivée mais une ligne de départ : celle du lancement de notre grand projet, celui de faire de HAROPA PORT le premier port durable et innovant de France, au bénéfice des territoires portuaires, de l'axe Seine et de la France.



Remise en service le 12 mars 2021, la ligne Serqueux - Gisors propose désormais un itinéraire alternatif aux habituels tracés « Paris – Mantes-la-Jolie – Rouen - Le Havre » ou « Amiens - Creil ». Elle offre désormais chaque jour aux entreprises ferroviaires 25 sillons supplémentaires qui, chaque semaine, peuvent ainsi remplacer jusqu'à 6 000 camions sur les routes. Une étape de modernisation du réseau essentielle à la desserte des ports de l'axe Seine et au développement de HAROPA.

La création de HAROPA PORT validée par l'Autorité de la concurrence

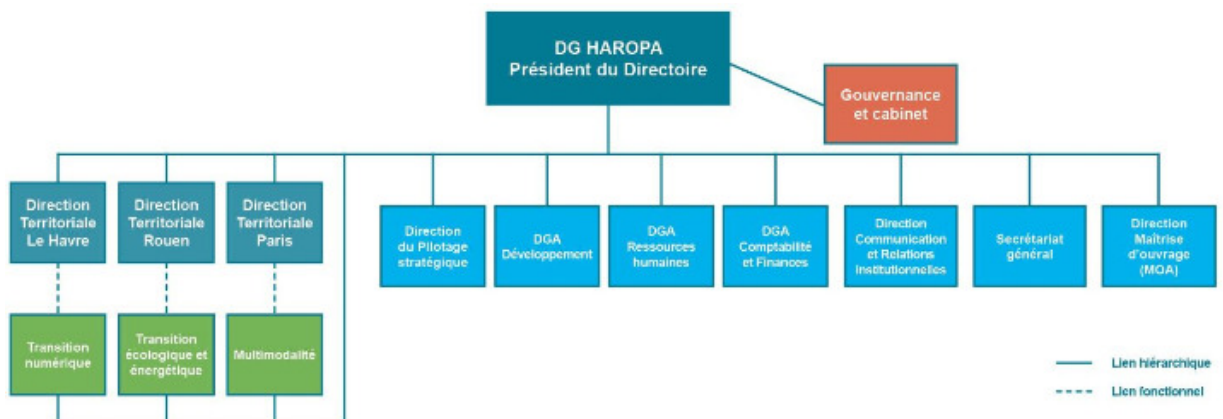
La création d'un établissement public portuaire unique, regroupant les Grands ports maritimes du Havre, de Rouen ainsi que le Port autonome de Paris, a été soumise à l'Autorité de la concurrence. Cet organisme indépendant est chargé de vérifier et de faire respecter les règles du jeu de la concurrence commerciale. Cette instance examine dans ce cadre les projets de rachat et de fusion d'entreprises dont l'effectif et le chiffre d'affaires dépassent un certain seuil.

Dans son avis datant du 19 mars 2021, l'Autorité de la concurrence juge que « l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence sur les marchés concernés ». La création de l'établissement portuaire unique HAROPA PORT est donc conforme aux dispositions du Code du commerce, relatives à la concentration économique. Il a donc été conclu que la fusion des trois ports de l'axe Seine était autorisée par l'organisme.

L'organisation de l'établissement unique : une stratégie unifiée qui concilie cohérence et proximité

Stéphane Raison, directeur général préfigurateur, a présenté au cours des dernières semaines l'organisation du futur établissement portuaire unique et de son siège social. L'organisation à venir s'inscrit dans la vision souhaitée par l'équipe de préfiguration : une stratégie unifiée qui assure une cohérence à l'échelle de l'axe Seine, une proximité avec les territoires portuaires du Havre, de Rouen et de Paris et une autonomie des établissements.

Afin d'accompagner la création du nouvel établissement portuaire unique et d'assurer avec réussite l'initiation du grand projet portuaire de l'axe Seine, un organigramme présentant la future organisation a été soumis aux instances représentatives du personnel (IRP), ceci dans le but d'illustrer la volonté et les attentes de la direction générale préfiguratrice à son égard, et d'ainsi recueillir leurs observations et remarques.



Dans ce présent projet, les trois directions générales valorisées pour pérenniser la dimension de proximité en ajoutant, pour chacun des directeurs généraux délégués, le pilotage d'une mission stratégique spécifique, à savoir la transition numérique, la transition écologique et énergétique, ainsi que la multimodalité. D'autres améliorations sont également proposées, comme par exemple la création d'une direction générale adjointe en charge du développement qui sera chargée de coordonner et de piloter l'ensemble de l'action stratégique du développement du futur établissement, auparavant scindée en deux directions, matérialisant ainsi la priorité donnée à cet axe.

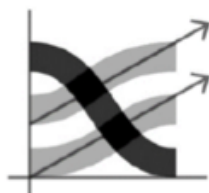
Un nouveau bâtiment au Havre pour des salariés du siècle

Tel que décidé et annoncé conjointement par les ministères des Transports et de la Mer en 2020, le siège social du futur établissement portuaire unique de la Seine sera implanté au Havre. Signal fort de l'agilité et de la proximité de l'entité avec les trois établissements territoriaux, une nouvelle implantation verra le jour à proximité de la gare du Havre afin que, d'une part, les collaborateurs qui y seront installés puissent facilement rejoindre les antennes locales des ports du Havre, de Rouen et de Paris, et d'autre part, que celle-ci soit facilement accessible aux autres collaborateurs et visiteurs. A l'issue de plusieurs mois de recherches, un bail de location a été signé par HAROPA PORT pour des bureaux situés au 71 quai Colbert.

HAROPA PORT : une nouvelle marque pour un nouvel élan



Dynamisme
Échange
Rencontre
Connectivité
Puissance du réseau



Croissance
Développement
Résultats
Performance
Tourné vers l'avenir



Fluidité
Efficacité
Chaine vertueuse
Engagement
Solution complète

La marque HAROPA - Ports de Paris Seine Normandie, impulsée par la création du groupement d'intérêt économique en 2012 va prendre un nouveau tournant au 1er juin 2021 en devenant HAROPA PORT. Cette évolution de la marque permettra de traduire et d'illustrer les ambitions et la posture stratégique du nouvel établissement : un port unique qui rassemble les ports du Havre, de Rouen et de Paris.

Afin d'associer l'ensemble des salariés aux travaux initiés par la direction générale et la direction de la Communication et des Relations institutionnelles, un questionnaire relatif à l'évolution ou non de la marque actuelle, a été soumis aux collaborateurs par le biais des intranets locaux. Le dispositif ayant bien fonctionné, les réponses collectées ont permis d'orienter et de définir certains grands principes de la future marque, notamment l'utilisation des couleurs verte et bleue, et des formes arrondies, qui ont été plébiscitées par les salariés, tout comme le maintien des noms des trois villes. Dans cette continuité, il a été décidé que le logo devrait symboliser et traduire les notions de dynamisme, fluidité, complémentarité...

Avant de dévoiler l'intégralité de la marque aux collaborateurs puis aux parties prenantes le 1er juin 2021, quelques grands principes peuvent d'ores et déjà être présentés, notamment le nom à savoir : HAROPA PORT. En effet, afin de pérenniser les travaux initiés par le groupement d'intérêt économique, le nom HAROPA, qui valorise les noms des trois ports (pour HAVre, ROuen, PARis) de l'axe Seine, a été conservé. Cependant, afin de clarifier le métier, et d'en accentuer la compréhension, il a été décidé de lui associer le mot « PORT ».